

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 27 mai 2025

Nouvelle billetterie pour le Brunch du 1^{er} août

Cette année, les prestataires du très populaire Brunch du 1^{er} août de « Paysannes & paysans suisses » peuvent profiter pour la première fois d'une billetterie numérique gratuite. Disponible dès à présent, cet outil simplifie l'organisation du Brunch, apporte plus de sécurité financière et permet de vendre facilement les billets, de gérer automatiquement les réservations et les paiements ainsi que de faire une promotion ciblée de l'évènement.

Savourer un brunch le jour de la fête nationale est une tradition appréciée de la population suisse depuis voilà plusieurs années. À l'inverse, organiser le Brunch du 1^{er} août était souvent synonyme de beaucoup de travail administratif pour les prestataires jusqu'à présent. Et c'est précisément là qu'intervient la nouvelle billetterie. Cet outil numérise et automatise l'ensemble du processus, de la vente des billets à la liste des hôtes.

Vos avantages :

- **Un paiement garanti.** Vos hôtes paient leurs billets à l'avance ; l'argent est ainsi garanti, même si des personnes inscrites ne viennent pas. Il n'y a pas de déduction ou de frais quelconques. Le montant vous sera versé dans son intégralité après l'évènement.
- **Un gain de temps et d'efficacité.** Fini le suivi fastidieux des réservations et des paiements ! La billetterie numérique s'occupe de tout.
- **Une gestion automatique.** Tout fonctionne comme sur des roulettes : vos hôtes réservent et paient leurs billets directement en ligne, vous recevez automatiquement les confirmations et toutes les informations importantes par e-mail.
- **Une promotion simple pour une portée maximale.** L'évènement se fait connaître sans effort. En quelques clics, vous pouvez partager un lien direct vers votre évènement, que vous pouvez promouvoir par les réseaux sociaux, une newsletter ou d'autres moyens.
- **Un achat simplifié des billets.** Sous www.billetterie.paysanssuisse.ch, vos hôtes peuvent acheter leurs billets pour un brunch sur votre exploitation.

La billetterie est **gratuite** et disponible dès à présent pour toutes les exploitations participant au Brunch du 1^{er} août.

Inscrivez-vous maintenant !

Rendez-vous sur le Portail paysans à l'adresse www.portailpaysans.ch/nos-projets-agricoles/brunch-a-la-ferme-du-1er-aout/.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire à info@brunch.ch ou à nous appeler au 056 452 51 11.

Nous avons hâte de recevoir votre inscription. Chacune d'entre elles compte !

Page 2|2

Renseignements :

Union suisse des paysans, Andrea Camadini, responsable du projet, 5201 Brugg, tél. 056 462 52 03
AGIR, Karine Grize, coordinatrice du Brunch pour la Suisse romande, 1000 Lausanne, tél. 021 613 11 31
Unione Contadini Ticinesi, Andrés Bignasca, responsable du Brunch pour le Tessin, 6705 Cresciano, tél. 091 851 90 90
www.portalpaysans.ch